

### Définition

La présentation de soi est un genre oral *scolaire* qui permet de communiquer, à propos de soi-même, des informations « sélectionnées » en tenant compte du but de la présentation, du contexte et des connaissances et attentes des destinataires.

Les informations sélectionnées doivent permettre aux destinataires d'identifier/situer la personne qui se présente mais aussi, le plus souvent, de se forger une image – si possible positive – à son propos.

### Visée

Se présenter dans le but de fournir aux destinataires des informations permettant d'être identifié-e/situé-e tout en donnant généralement une image positive de soi-même.

### Situation de communication

Énonciateur/énonciatrice unique (la personne qui se présente).

Les destinataires peuvent être divers : camarades, correspondant-es, etc. Leurs connaissances préalables et attentes (présumées) définissent dans une large mesure la nature des informations.

Lieu et moment variables.

### Réalisation matérielle

Production orale, monologique et monogérée.

Appui éventuel sur des moyens audiovisuels, des photos, des objets que la personne qui se présente considère comme représentatifs d'elle-même, intéressants pour les destinataires et qui soutiennent la présentation.

### Contenu

Informations à propos de soi, en partie imposées et en partie choisies, « sélectionnées », en fonction des destinataires.

Ces informations relèvent de catégories « typiques » qui sont dans une large mesure définies culturellement : (pré)nom, âge, sexe, situation familiale, formation, goûts, hobbies, etc. Elles doivent permettre d'identifier/situer la personne qui se présente et, si possible, en donner une image positive. Elles sont essentiellement de trois types : des informations nécessaires, permettant l'identification ; d'éventuelles autres informations imposées par des consignes ; des informations « choisies » par la personne qui se présente et qu'elle souhaite fournir.

Certains éléments matériels (photos, objets, etc.) peuvent également constituer des informations en illustrant, complétant voire remplaçant les informations verbales.

### Structure

La structure d'une présentation de soi comporte généralement les parties suivantes :

ouverture : salutations ;

informations « objectives » (nom, âge, éléments du parcours de vie, etc.) ;

informations plus « subjectives », qui enrichissent l'image de la personne qui se présente ;

clôture éventuelle, brève.

Les informations ne sont pas forcément ordonnées de manière stricte, mais elles doivent proposer une organisation cohérente, explicitement marquée.

### Textualisation

Séquences descriptives : factuelles (*je m'appelle...*), appréciatives (*j'aime...*), projectives (*j'aimerais...*), parfois énumératives (listes).

Énonciation (fortement marquée) en *je*.

Marques usuelles d'oralité.

Procédés et marques langagières de la communication orale usuelle (coordination, juxtaposition, etc.), respectant néanmoins les normes correspondant à la situation.

Séquences d'ouverture et de clôture.

### Langue

Formules de salutations et de clôture.

Temps du discours : présent, futur (*quand je serai...*), conditionnel (*j'aimerais...*).

Temps du récit (système Passé composé/Imparfait) pour décrire certains événements vécus.

Verbes appréciatifs (*aimer, préférer...*).

Conjugaison : 1<sup>re</sup> personne.

### Principes communicatifs

La personne qui se présente est garante de la véracité des informations transmises (= principes d'honnêteté et de sincérité).

Les destinataires lui font confiance.